

L'INTERVIEW SANS LANGUE DE BOIS !

DENIS TONNEL :

« J'AI MARCQ AU COEUR
ET LE COEUR À MARCQ ! »



ÉDITO

Madame, Monsieur,
Chers Marcquois,

Vous avez été nombreux à nous retourner la première partie de notre grande enquête et à répondre avec franchise à nos questions et nous vous en remercions. Si vous n'avez pas encore répondu, vous pouvez toujours le faire sur notre site internet.

Le prochain numéro de notre journal comportera la seconde partie de notre questionnaire. Gageons que vous serez encore plus nombreux à nous répondre ! **On vous donne la parole, prenez-là !**

C'est la première fois qu'une organisation politique consulte à grande échelle les habitants de notre ville. Cela ne s'est jamais fait. Nous en sommes d'autant plus fiers qu'aucun denier public n'a été utilisé pour cela. Nous vous le rappelons : l'association Une Nouvelle Marcq ne vit et n'agit que grâce à des dons et adhésions privés.

En mars 2020, vous serez appelés à choisir une nouvelle majorité municipale. **Mon équipe et moi sommes à votre écoute pour construire avec vous le projet qui sera présenté à tous : il sera votre projet !**

Nous avons besoin de vous parce que nous pensons qu'un projet politique ne peut se dessiner sans les citoyens concernés ! Mieux, il doit en être la raison d'être et la finalité. C'est pourquoi nous avons mis en place de nombreux outils pour vous entendre : ateliers, débats, enquêtes, commissions... Autant de moments de rencontres utiles pour tous !

La communication sans des objectifs solides et partagés n'est que du vent si elle ne sert que des intérêts personnels.

Que penser de la propagande municipale financée par de l'argent public ? **Tout ce que mon équipe et moi construisons l'est sans aucune subvention publique parce que nous pensons que vos impôts doivent être gérés dans le seul intérêt général.**

Vous avez le droit d'être écoutés et d'être compris. Nous nous y attelons chaque jour. Mon équipe et moi-même sommes à votre service. Venez nous rencontrer lors de nos nombreuses réunions.

Vous nous interrogez souvent sur mon histoire et la ville que j'appelle de mes vœux. Je réponds à ces questions sans détours avec la franchise que l'on me connaît dans ce numéro 4 du journal d'Une Nouvelle Marcq.

Nous restons à votre écoute et à votre disposition.

Denis TONNEL

Conseiller municipal, Président de l'association UNM

LA GRANDE ENQUÊTE - PREMIERS RÉSULTATS -

62%

des personnes interrogées souhaiteraient
plus de proximité avec leurs élus locaux.

47%

des personnes interrogées ne se sentent **pas**
totalelement en sécurité à Marcq.

75%

jugent la circulation dans la ville
moyenne ou mauvaise.

L'AGENDA

**ENSEMBLE,
NOUS CONSTRUISONS LE PROJET
MARCQ 2020 - 2026.**

L'UNM organise

les ATELIERS DU JEUDI

Venez nombreux à 19h30 le 21 mars
à la permanence partager, échanger, débattre sur
l'éducation et les familles

les APÉRO-DÉBAT

le 2^{ème} mardi de chaque mois à la permanence.
à 19h30 les 12 mars - 09 avril - 14 mai

Assemblée Générale de l'UNM suivie de la soirée dansante
le 30 mars à 18h30 salle du Petit Prince Bld Clemenceau

Bonjour Denis, vous êtes le fondateur et le président de l'association politique d'alternative, Une Nouvelle Marcq (UNM). Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur vous pour les Marcquois qui ne vous connaissent pas encore ?

Avec plaisir. J'ai 44 ans, je suis marié depuis 16 merveilleuses années. Mon épouse et moi avons 3 enfants. Je suis né à Marcq-en-Baroeul comme mes parents. J'y habite depuis toujours car j'aime cette ville. J'ai, dans un premier temps de ma vie professionnelle, développé la société TONNEL et Fils fondée par mon père il y a plusieurs années. Je n'en suis plus le propriétaire principal car j'ai vendu des parts en 2008 quand je suis devenu adjoint, pour pouvoir me consacrer à la ville. Me voilà donc directeur commercial d'une société très dynamique, Maison et Décoration Tonnel.

Vous êtes élu de la ville depuis mars 2001. Quelles ont été vos fonctions ?

Après un mandat de conseiller municipal j'ai été élu adjoint au maire en 2008 et à nouveau en 2014. J'ai été entre autres chargé de l'emploi, du commerce de l'artisanat. J'ai quitté ces fonctions en 2016 pour des questions politiques et personnelles. Je ne partageais pas la vision du maire pour notre ville.

Alors, justement, la ville vient de voter son budget pour 2019. Que pouvez-vous nous en dire ?

Le vote du Débat d'Orientations Budgétaires 2019 s'est déroulé comme les autres à une majorité écrasante. Il ressemble trait pour trait à celui de l'année dernière. Les grandes masses en seront inchangées et la ville continuera à thésauriser fortement. C'est une erreur.

Donc, la ville n'a pas de dettes, elle est même en excédent budgétaire et possède une forte réserve financière. Elle est donc bien gérée ?

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec cela : la ville a tout simplement la chance d'avoir une population aisée sur son sol qui paye de lourdes taxes locales.

La majorité municipale dispose ainsi chaque année d'un très confortable revenu, une sorte de « manne providentielle » qui donne l'illusion que la ville est bien gérée... Alors que, tout simplement, elle croule sous les recettes fiscales. Mais qu'en fait-elle ? Répond-elle aux besoins, aux attentes des marcquois ? C'est en répondant à ces questions que l'on saura si la ville est bien gérée.

Pardonnez-moi d'insister, mais une ville sans dettes c'est l'idéal non ?

C'est plus compliqué que cela : il est vrai que le poids de la dette au niveau national est trop important.

Mais, le budget d'une ville devrait être géré comme celui d'une entreprise ou même d'une famille. N'importe quel économiste vous le dirait : Il faut savoir emprunter raisonnablement quand les taux sont bas pour investir.

En définitive, avoir remboursé par anticipation le peu d'emprunts que la ville avait, et qui ne coûtaient presque rien, est une faute : il aurait été plus judicieux de baisser l'impôt des Marcquois. De même, s'arc-bouter sur le dogme du zéro dette est une bêtise avec les taux actuels.

Mais pourquoi emprunter ? Ce n'est pas nécessaire car la ville dispose d'un matelas de 25 millions d'euros !

25 millions d'euros de bas de laine sur un budget de fonc-



tionnement de 50 millions, c'est ce que l'UNM a mis en lumière. Une somme colossale, démesurée, au regard du montant des impôts que paient les Marcquois ! La réalité est que cette somme a été sous-évaluée : en utilisant une astuce comptable (certes légale) la majorité municipale dissimule une partie des réserves de la ville : elle se garde bien de communiquer la réalité : le bas de laine de la ville dépasse les 31 millions d'euros, l'équivalent d'une année de fiscalité. Moralement, il est inacceptable de cacher cela aux Marcquois !

OUI, on peut s'occuper de Marcq autrement ! Il faut ouvrir les portes et les fenêtres pour faire respirer la démocratie et y faire entrer la concertation ! Le petit entresoi ne marche plus, les gens n'en veulent plus.

31 millions d'accumulation d'excédents ?

Oui, et soyons clairs : si la ville dispose d'un tel matelas, c'est qu'elle a prélevé -indument ?- son montant sur ses administrés et on peut même se poser la question de son utilité. Financer cash, comme on dit, les grands projets, controversés tel le futur complexe cinématographique municipal, est un non-sens. Aucune ville ne gère son budget comme cela ! Les habitants contribuables payent, mais pour rien. C'est normal ?

Vous parlez du futur cinéma : justement quelle est votre position ?

Elle est claire et elle n'a pas changé. Les Marcquois n'ont JAMAIS demandé à disposer d'un cinéma municipal 3 salles, ce qui signifie que sa construction et son fonctionnement seront entièrement payés par nos impôts ! Ils ont bien d'autres besoins plus prioritaires.

Ne pensez-vous pas que ce complexe répondra à un besoin ?

Quel besoin ? On est au cœur de la métropole de Lille : le cinéma est toujours vide. Faire le pari de doubler ou plus sa fréquentation est pour le moins osé, voire utopiste. Les coûts de fonctionnement de cet équipement seront importants. Et je ne parle pas de l'investissement dont on sait que les chiffres annoncés sont comme toujours sous-estimés. Ils ne comprennent d'ailleurs pas les aménagements fonciers et urbains.

Vous oubliez la salle de répétition et l'ancien cinéma qui redeviendra une salle de spectacle.

Non, je n'oublie rien. Quand j'étais adjoint, la ville avait le projet de construire une vraie salle de spectacle sur le site Doolæghe, financée par une réhabilitation de la place Doumer. C'était une très bonne chose !

Le projet initial situé sur le site Doolæghe qui nous avait été présenté dans IDM prévoyait déjà tout cela. Nous vendions le site DOUMER pour terminer la place et y construire des logements. Le produit de cette vente aurait été investi dans la création d'une vraie salle de spectacle et des annexes. C'est ce qui manque à notre ville de 40 000 habitants.

En effet, la salle CHARCOT, qui est une ancienne salle de sports, n'est pas assez grande pour une ville de la taille de Marcq-en-Barœul. Il faudrait une salle plus confortable. Et hélas, l'ancien cinéma ne règlera rien à cette problématique, sa capacité est trop petite et pose de sérieux soucis d'accessibilité.

Oui mais ce projet a été également lancé pour des questions d'accessibilité !

La salle Doumer était une salle de plain-pied. La seule à être parfaitement accessible. Cet argument ne tient pas la route. Donc le Colisée Lumière poserait de gros problèmes d'accessibilité pour un cinéma mais n'en poserait pas pour redevenir une salle de spectacle ? Soyons sérieux ! Dans les deux cas, de lourds travaux seront à prévoir. Concernant le quartier du Pont, il faut le redynamiser car il souffre. Il ne faut pas attendre une salle de cinéma pour s'atteler à sa rénovation ! Il est abandonné. Les voiries, les trottoirs ne sont pas entretenus. Sur les façades de certaines rues on y trouve encore les décorations de Noël délabrées et laissées en l'état depuis 20 ans ! Le fleurissement n'est pas à la hauteur. Les espaces publics sont dégradés ! On attend quoi ?

On dit que vous critiquez tout le temps. Que répondez-vous ?

La majorité municipale a intérêt à le dire, puisque pour elle tout va bien dans le meilleur des mondes. Je ne critique pas, je prends position sur les sujets qui me semblent cruciaux. Mon équipe et moi affirmons nos convictions, et oui, elles sont différentes de celles de la majorité en place. N'oublions pas d'ailleurs que nous votons 95% des délibérations qui sont présentées. Finalement, dans la gestion d'une ville, il n'y a pas de place pour la politique politicienne : ce qui compte, c'est l'intérêt des habitants et, justement, nous considérons qu'il y a un vrai problème actuellement de méthode et de manque de concertation de la part de l'équipe sortante. UNM n'est pas une opposition. UNM est une ALTERNATIVE. Ce n'est pas du tout la même chose !

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi cette position de rupture par rapport à la majorité municipale ?

Elle est double. Elle est d'abord politique : je n'ai pas accepté

l'injonction de notre maire de quitter mon mandat de Délégué de Circonscription du Parti Les Républicains. Élu par les adhérents, j'y faisais un bon travail avec les convictions que l'on me connaît. Or, les raisons de cette « demande » étaient politiques : le maire sortant voulait placer un proche de la première adjointe qui n'avait pas fait ses preuves. Du népotisme typique. Politiquement, je considère que l'efficacité doit primer sur les intérêts personnels, j'ai donc décliné cette « demande ». La conséquence : quitter mon poste d'adjoint et donc la majorité.

Elle est ensuite personnelle : je n'aurais pas supporté de céder à un chantage. Je pense qu'il faut avoir du courage dans la vie. J'ai donc décidé de dire non à ces méthodes immorales. Je ne le regrette pas aujourd'hui.

Si j'ai fait le choix de quitter la majorité c'est qu'il existait entre le maire sortant et moi de vraies divergences sur le devenir de notre ville. Je voulais une gestion au plus près des intérêts de ses habitants, pour eux et avec eux.

C'est suite à ce constat que vous avez créé l'association Une Nouvelle Marcq ? A quoi sert-elle ?

Les opposants actuels à la majorité ne sont parfois pas à la hauteur des attentes de la population. Je sais qu'en disant cela, je risque de les froisser mais je le dis.

UNM est très récente dans le paysage politique local et pourtant elle est déjà entrée dans les mœurs. Tout le monde la connaît. Elle est présente et active. C'est notamment grâce notre travail qu'ont été révélés la cagnotte de 25 millions d'euros et le projet Monoprix qui, soi-disant, n'existait pas ! C'est également grâce à UNM que le vrai devenir du site Transpole a été mis au jour. Il s'agit d'une envie de renouveau : les Marcquois y aspirent.

Mais alors que comptez-vous faire ?

Avec mon équipe et les adhérents de UNM, nous allons persévérer et bâtir pour notre ville un projet solide et ambitieux. Nous ne voulons plus subir mais agir. Les habitants ont, je le répète, leur mot à dire sur les grands projets. Depuis plusieurs années, la ville s'endort et ne propose plus rien de neuf. Elle subit. Depuis la création d'UNM, elle semble se réveiller un peu... C'est un peu tard !

En fin de compte, que proposez-vous ?

Le temps de nos propositions n'est pas encore venu. UNM travaille depuis déjà trois ans. Recueille les avis des uns, les propositions des autres, les conseils, les bonnes idées.

Nos réunions de concertation, nos enquêtes, nos commissions sont des sources de projets neufs. Nous voulons proposer des idées nouvelles et une nouvelle méthode de gouvernance : écouter les gens au plus près des attentes et faire vivre le débat démocratique.

Les habitants qui suivent de près la politique locale se rendent bien compte que les quelques idées que nous avons voulu sciemment faire sortir ont immédiatement été copiées. Nous proposerons bientôt aux Marcquois de vraies solutions : place aux idées neuves pour une nouvelle Marcq tournée vers l'avenir, enfin !

LE COMPTEUR LINKY EN QUESTIONS

La vague du déploiement des compteurs Linky est arrivée à Marcq depuis quelques mois et se propage non sans susciter **questions et inquiétudes**. Les Marcquois les ont exprimées soit lors de réunions publiques organisées par la mairie (par exemple celle de février 2018, quartier du Bourg), soit par courriers individuels, soit par courriers collectifs (par exemple lettres du collectif de la rue Robert Schuman adressées fin 2018 à M. le Maire et à son conseil municipal). Les réponses (quand il y en a eu) sont restées évasives ou dilatoires ; elles n'ont ni éclairé ni apaisé ceux qui s'interrogent sur la légitimité de ce déploiement ni sur les vertus et les risques de ces appareils connectés.

À défaut de réponse plus convaincante, ils se tournent donc vers l'UNM, à la recherche d'informations qui leur permettent d'accepter ou de refuser ces compteurs en connaissance de cause (en effet l'UNM a déjà abordé cette question à 2 reprises, cf. nos articles de mars et octobre 2017).

D'une part, ils sont inquiets pour des raisons techniques (accidents), sanitaires (question des ondes), juridiques (devenir des données personnelles) qui sont loin d'être accessoire ; d'autre part ils se sentent une fois de plus pris au piège d'obligations qui s'assoient sur les principes simples de la démocratie locale. C'est pourquoi ils se tournent vers leur maire.



Une règle : **aucune loi (ni française ni européenne) n'impose d'installer chez soi un ou des appareils connectés.**

De nombreux élus sont montés au créneau : de la députée, Mme Valérie Rabault en mai 2017 au nouveau ministre de l'écologie N. Hulot, qui a contesté le déploiement de ces compteurs « à marche forcée ». Le maire de Waziers a lui posté une vidéo sur internet après une rencontre avec un responsable d'Enedis : toute forme de chantage, pression et menace pour imposer l'installation de ces compteurs est inacceptable.

L'appartenance à une intercommunalité n'exclut pas, selon la loi, que chaque commune veille à l'exercice de ses prérogatives dans les domaines qui lui reviennent : santé et sécurité publiques sur lesquelles ces compteurs, leur installation, leur fonctionnement, peuvent avoir leur part d'incidence

(y a-t-il vérification systématique des installations électriques surtout anciennes avant la pose ? quid des supports bois ? etc)

Par délibération du conseil municipal, la liberté est laissée aux habitants de faire installer ou de refuser le Linky.

Dernier point : l'installation des Linky étant déléguée par Enedis à des sociétés sous-traitantes, en cas d'accident, de litige, Enedis a tendance à se décharger de ses responsabilités sur le sous-traitant ; on voit alors la perspective des querelles d'experts au détriment de l'abonné qui ne sait plus vers qui se tourner.

LE SAVIEZ-VOUS ?

① UNM ne vit que grâce à la générosité de ses donateurs et de ses adhérents. **UNM ne reçoit aucune subvention publique et n'utilise aucun budget municipal !**

② À fin janvier 2019 c'est **210 familles** qui attendaient une place pour la garde de leur enfant !

RENCONTRONS-NOUS

PERMANENCES D'ÉLU

LE 1^{ER} LUNDI DE CHAQUE MOIS

DE 17H00 À 19H00

(le 4 MARS, le 1^{ER} AVRIL, le 6 MAI)

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
www.une-nouvelle-marcq.fr

CONTACT

☎ 07 68 94 38 37

✉ 46 rue de l'église
59700 MARCQ-EN-BAROEUL

💬 contact@une-nouvelle-marcq.fr

📘 Une Nouvelle Marcq

NOUS REJOINDRE, NOUS SOUTENIR

Au sein de l'association, NOUS SOMMES BÉNÉVOLES ! Le travail ne manque pas et chacun de vous, selon ses disponibilités, ses souhaits et ses envies, peut apporter sa pierre à l'édifice : participation aux commissions, rédaction des documents, organisation des événements, animations, etc

Vos dons et cotisations nous sont tout aussi précieux et ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % du versement, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Par exemple, donner 15 € à Une Nouvelle Marcq vous revient à 5,10 € après déduction d'impôt, un don de 50 € vous revient à 17 € et un don de 100 euros vous revient à 34 €.

Pour rejoindre l'équipe ou pour nous soutenir par un don, envoyez-nous vos coordonnées par courrier ou par email et nous vous rappelons dès réception !

Nom

Prénom

Email

Tel

Adresse

.....

.....

Je souhaite :

assister à la prochaine réunion

adhérer à Une Nouvelle Marcq

Faire un don

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant, en vous adressant à : M. Denis TONNEL, (contact@une-nouvelle-marcq.fr)

Association « Une Nouvelle Marcq » (46 rue de l'église 59 700 Marcq-en-Baroeul) - Directeur de la publication : Denis TONNEL - Rédaction, photos : Une Nouvelle Marcq - Dépôt légal : à parution